



Table de concertation
des forums jeunesse
régionaux du Québec

Les FJR et la révision des programmes

État des préoccupations régionales concernant la révision des programmes



Table des matières

Introduction.....	3
Les forums jeunesse régionaux du Québec.....	3
Les forums jeunesse et la révision des programmes.....	4
La révision des programmes.....	4
Mesurer les impacts des réformes.....	5
<i>Impact sur la jeunesse.....</i>	<i>5</i>
<i>Impact régional</i>	<i>5</i>
La place des jeunes au sein de l'État.....	7
La culture de l'évaluation	7
Autres impacts à considérer.....	8
Conclusion	8
Annexe 1. Une clause d'impact jeunesse	10
Annexe 2. Signataires.....	11



Introduction

Les forums jeunesse régionaux du Québec

Les forums jeunesse régionaux du Québec sont des organismes qui travaillent à faire des jeunes de 35 ans et moins de véritables acteurs du développement local et régional ainsi qu'à susciter la participation citoyenne des jeunes. Les forums jeunesse régionaux existent depuis une quinzaine d'années et l'on en compte 21 à travers le Québec. On retrouve un forum jeunesse dans chacune des 17 régions administratives, sauf dans les régions du Nord-du-Québec et de la Montérégie où l'on retrouve trois forums jeunesse par région.

Chaque forum jeunesse est dirigé par un conseil d'administration composé de jeunes de 35 ans et moins représentatif de la diversité présente sur son territoire. Ce sont, pour le Québec, plus de 300 jeunes qui s'engagent bénévolement pour améliorer leurs milieux de vie.

La particularité des forums jeunesse est leur gestion régionalisée, leur permettant de se doter de priorités et de modes de fonctionnement différents selon les besoins et la volonté des jeunes de chaque région du Québec. Ils travaillent donc au développement régional « par et pour » les jeunes.

Les forums sont regroupés au sein d'une instance nationale, la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, qui leur permet de se rencontrer et de partager leur expertise sur plusieurs enjeux. La Table de concertation permet aussi aux forums d'aller chercher une expertise en animation et en formation. De plus, elle est un lieu d'échange afin d'aboutir à des projets communs et réaliser des actions communes qui ont un impact national. Les forums ainsi que leur Table de concertation sont soutenus financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec.

Mandats des forums jeunesse :

1. Favoriser la représentation des jeunes en région
2. Encourager et maintenir la concertation entre les représentants des jeunes et les partenaires locaux et régionaux
3. Exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse
4. Promouvoir l'implication sociale des jeunes à l'échelle locale et régionale et coordonner les actions des agents de participation citoyenne
5. Soutenir financièrement des actions jeunesse structurantes, ainsi que des projets locaux et régionaux, par l'intermédiaire du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ)



Les forums jeunesse et la révision des programmes

Les forums jeunesse sont appelés à développer une expertise en matière de jeunesse liée à leur région. C'est par la concertation d'acteurs jeunesse, par leurs activités visant à susciter la participation citoyenne et par les investissements qu'ils réalisent en matière de jeunesse qu'ils développent cette expertise.

Celle-ci n'a pas la prétention d'être l'équivalent de celle d'un institut de recherche ou d'un organisme d'intervention jeunesse, mais bien une expertise de concertation et de cohérence des actions posées pour la jeunesse.

C'est dans cet esprit que les forums jeunesse ont accepté avec honneur l'invitation qui leur a été faite de rencontrer le ministre responsable de la Révision permanente des programmes et la présidente de la Commission de révision permanente des programmes afin de discuter des préoccupations de la jeunesse. À la suite de la proposition répétée à cette occasion de faire part des commentaires des forums jeunesse par écrit à l'intention de l'ensemble des membres de la commission, nous résumons ici les principaux éléments qui ont été soulevés à la suite de consultations au sein du réseau des forums jeunesse régionaux.

La révision des programmes

Puisque la démarche de révision des programmes est un chantier important tant par les fins auxquelles il aspire que par l'importance du maintien d'un climat de confiance entre la population et le gouvernement, nous nous considérons privilégiés d'avoir la chance de vous faire part de nos réflexions en tout début de parcours. Le processus est intimement lié aux résultats dans ce type de démarche.

Nous saluons donc l'idée de tenir des rencontres avec des groupes de la société civile et particulièrement l'idée d'inviter des groupes de jeunes – des groupes non seulement au service des jeunes, mais aussi gouvernés par des jeunes. Nous vous invitons à répéter ce type d'échange tout au long de ce processus.

Le réseau des forums jeunesse régionaux du Québec n'a pas la prétention de prendre parole au nom des jeunes du Québec. Notre avis est celui d'un réseau qui s'active dans tous les territoires de la province à faire des jeunes de véritables acteurs du développement régional. C'est un réseau qui gère annuellement quelque 10 millions de dollars dont il est le fiduciaire et qui doit se questionner année après année sur les besoins des jeunes et les meilleures façons d'y répondre tout en mesurant l'impact de ses actions.



Mesurer les impacts des réformes

La commission est déjà à pied d'œuvre pour effectuer une révision rigoureuse des programmes du gouvernement afin de s'assurer que ceux-ci répondent toujours aux besoins présents et ce, de la meilleure manière possible. Les réformes qui découleront de cette analyse auront des conséquences, bien sûr, mais il nous semble important de demander à la Commission d'accorder une attention particulière aux impacts différenciés que peuvent avoir des réformes, notamment les impacts sur la jeunesse et les régions du Québec.

Impact sur la jeunesse

La révision des programmes est présentée par le gouvernement dans le cadre d'une perspective intergénérationnelle. Selon le ministre, c'est "pour offrir un État moderne et le maintenir pour les générations d'aujourd'hui et de demain¹" que cette démarche est enclenchée. Ainsi, il est particulièrement à propos de mesurer l'impact générationnel des changements qui pourraient être proposés afin qu'au-delà de la liberté de faire des choix dans le futur avec une marge de manœuvre financière, les jeunes puissent aujourd'hui continuer de bénéficier d'une situation comparable à celle des autres groupes générationnels.

De la même façon que, de plus en plus fréquemment, nous évaluons nos actions en différenciant leurs retombées pour les femmes et les hommes, il nous semble à propos de regarder l'évaluation des programmes dans une perspective différenciée selon les âges ou les générations. Le but de l'exercice ne réside pas dans le fait de conserver l'ensemble des mesures concernant la jeunesse et de couper ailleurs, mais bien de s'assurer que l'exercice sensible auquel vous vous livrez au cours des prochains mois n'atteigne pas involontairement les jeunes davantage que les autres générations.

Nous invitons la Commission, dans son analyse, et le gouvernement, dans ses décisions, à s'obliger une clause d'impact jeunesse publique, c'est-à-dire de rendre accessible l'analyse qui aura été faite sur les conséquences pour les jeunes des modifications proposées à un ou des programmes.

Nous suggérons d'ailleurs à la Commission un cadre sommaire d'analyse en annexe afin de tenir compte de l'impact jeunesse dans son analyse.

Impact régional

En second lieu, les réformes ou changements proposés auront des conséquences qui pourraient être différentes selon l'endroit où l'on se trouve au Québec. Le Québec est

¹ <http://m.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2014/09/02/001-coiteux-ministre-revision-programmes-annonce-publique.shtml>



un vaste territoire et, afin d'en assurer une occupation dynamique, il importe d'y cultiver des territoires dynamiques où il est stimulant de s'établir, vivre et travailler.

En ce sens, la Commission et le gouvernement devraient, dans la mesure du possible, faire appel à l'expertise citoyenne comme ils l'ont fait en lançant une consultation. Les milieux régionaux devront également être sollicités afin d'identifier, de pair avec le gouvernement et grâce à leur expertise unique, les déficits de services et les dédoublements. Cela permettra également d'éviter que cette révision ne se fasse que dans une perspective nationale. Cela ne signifie pas de ne pas bouger ou de tergiverser durant des années, mais de s'assurer de prendre acte de l'ensemble des composantes du territoire québécois et de mesurer les impacts des programmes dans une perspective d'occupation et de développement dynamique de tout le territoire.

Pour les forums jeunesse régionaux, qui travaillent depuis des années d'arrache-pied à dynamiser l'ensemble des territoires qui composent le Québec, à s'assurer que les jeunes puissent s'y épanouir, fonder une famille et vivre des défis professionnels : il ne faut donc pas que le résultat de la révision des programmes soit une concentration à Québec et Montréal de l'ensemble des lieux de décisions et d'emploi de la province.

Or, un moment comme celui-ci offre une opportunité à plusieurs personnes qui militent pour une centralisation de l'État de faire entendre leurs voix : « pourquoi ne pas centraliser les programmes, fusionner les entités, piloter les réseaux à partir de la métropole et de la Capitale, là où se trouve l'expertise de pointe de l'État québécois ? ». C'est à ce discours qu'il faut résister si l'on ne veut pas perdre les acquis des dernières années en matière d'attractivité territoriale.

Nous avons, de pair avec le gouvernement du Québec, dans une vision commune, travaillé à stopper l'exode des jeunes des régions vers les grands centres, nous avons travaillé à faire de toutes les régions du Québec des lieux dynamiques où des possibilités de formation et de carrière diversifiées sont disponibles. Nous vous demandons donc aujourd'hui d'adopter cette perspective dans le cadre de votre analyse. Est-ce que les réformes qui seront mises de l'avant préserveront le dynamisme des territoires du Québec ?

Ce dynamisme passe donc par la préservation de pôles de décisions régionaux. Il ne faut pas se contenter de déconcentration où l'on délocalise certaines unités administratives sans réel pouvoir d'initiative vers les régions afin de créer de l'emploi. Il faut une réelle décentralisation. Cependant, nous croyons que cette décentralisation ne doit pas se faire sans aucune balise. L'enjeu de la décentralisation est de réussir à créer des programmes dont les objectifs sont clairs et dont les moyens d'action sont laissés aux milieux régionaux. Ensuite, il faut une reddition de compte exhaustive qui permet au gouvernement de mesurer l'atteinte des objectifs de pair avec les milieux. Cette



évaluation doit s'inscrire dans un dialogue entre l'État et les milieux. La formule n'a pas à être très complexe et réside d'abord et avant tout dans la notion de confiance et de responsabilité. Nous y reviendrons plus loin.

La place des jeunes au sein de l'État

Le gouvernement doit se pencher aussi sur la gouvernance des programmes. Nous croyons que le gouvernement pourrait saisir cette opportunité de réflexion sur la gouvernance pour pousser plus loin ses travaux afin d'augmenter la place des jeunes au sein des lieux décisionnels et consultatifs de l'État. Au-delà de la nécessaire relève qu'ils constituent pour les conseils d'administration, les jeunes possèdent dès aujourd'hui bien souvent des compétences et des expertises complémentaires à celles que possèdent les administrateurs en place.

Notons seulement leurs connaissances technologiques, leurs préoccupations intergénérationnelles ou leur capacité à remettre en question les pratiques – ce qui soulève des questions pour les conseils et les oblige collectivement à aller plus loin. La jeunesse est une richesse que l'État gagne à utiliser davantage et cela peut se faire facilement si le gouvernement s'appuie sur les organismes déjà en place, qui ont développé des réseaux et une expertise grâce à l'appui du gouvernement et de ses stratégies d'action jeunesse.

La culture de l'évaluation

Les forums jeunesse se sont vu confier en 2002 la gestion d'une enveloppe régionalisée afin de travailler activement au développement régional pour et avec les jeunes. Ils ont, au fil du temps, remis leur ouvrage sur le métier à de nombreuses reprises. Les pratiques ont été questionnées et le sont encore afin de s'assurer que les fonds publics, que l'État a ici la confiance et la vision de confier à des jeunes (ce qui se voit rarement ailleurs au monde), soient toujours utilisés aux meilleures fins possibles. Cette évaluation exige des ressources substantielles et un travail constant. Nous jugeons que cela est nécessaire.

Là où nous avons interpellé l'État par le passé et continuerons de le faire par le futur, c'est dans l'importance que celui-ci possède une expertise de pointe en la matière. Ainsi, devant la quantité substantielle d'information que lui soumettent nombre d'organismes au Québec, que fait l'État ? Est-il capable, en son sein, de se livrer à une analyse, ou est-il surpassé, dépassé par la quantité d'information entrante ?

Il nous apparaît qu'il faut garder à l'œil, dans le contexte, la force de notre administration publique. Il faut que celle-ci soit à même de dialoguer avec les partenaires sur la question des programmes. Il faut que les partenaires de l'État jouent



un rôle de premier plan dans l'évaluation constante de leurs actions. Il ne revient pas uniquement aux acteurs externes de porter des regards critiques.

Par ailleurs, le recours par l'Administration et les partenaires à des tiers, par exemple des firmes d'évaluation externes, peut non seulement être coûteux pour l'État, mais peut éventuellement avoir comme conséquence à moyen terme de « déresponsabiliser » en quelque sorte les organismes et l'Administration, qui ne développent alors pas de compétences en la matière. Il faut poursuivre le développement d'une culture de l'évaluation par tous les acteurs.

Autres impacts à considérer

Enfin, nous nous permettons également de vous soumettre les considérations que nous avons entendues de groupes de la société civile avec qui nous œuvrons au quotidien : les conseils régionaux en environnement et les tables régionales de groupes de femmes.

Ceux-ci ont soumis l'idée que la Commission prenne également acte des impacts sur le développement durable des orientations qu'elle proposera, afin que les programmes préservés soient ceux qui poussent les citoyens et l'État vers l'adoption de comportements tournés vers le développement durable.

Les groupes de femmes, pour leur part, ont mentionné l'importance de mesurer l'impact différencié selon les sexes des mesures qui seront annoncées. Est-ce que les conséquences seront les mêmes pour les hommes et les femmes ? Et dans le cas où elles ne le seraient pas, quelle est la vision que portent nos orientations ? Le Québec est devenu, au fil des ans, un leader mondial en regard de la situation des femmes et de l'égalité entre les hommes et les femmes. Cela est en partie dû aux avancées en matière d'accès aux services de garde et aux congés parentaux, deux mesures touchant également directement les jeunes. Rappelons-nous que les femmes ont investi massivement le marché du travail avec l'arrivée de programmes sociaux de cet ordre : cette arrivée a contribué à l'augmentation des revenus fiscaux et à l'augmentation du taux d'activité au sein de la population. Il ne faudrait pas reculer pour rejoindre le peloton alors que nous tenions la tête.

Conclusion

Le Québec a besoin de jeunes qui font le choix d'entreprendre, de fonder une famille ou de s'installer en région. Pour qu'ils le fassent, ils doivent avoir confiance en l'avenir et la certitude que les règles du jeu ne les défavoriseront pas. C'est pourquoi on doit porter une attention particulière à l'impact de toute réforme sur leurs réalités particulières.



La tentation sera grande de revoir des programmes en les centralisant. Toutefois, cela peut avoir un impact nuisible sur le dynamisme des milieux régionaux. Les acteurs régionaux possèdent une connaissance fine de la réalité de leur territoire; délaisser le palier régional priverait le Québec d'une analyse de pointe des enjeux relatifs à son développement. Les structures décentralisées servent aussi à adapter les mesures aux besoins réels des populations locales et à les rendre plus efficaces et efficientes.

Assurer l'occupation et la vitalité des territoires est un effort constant qui passe plus souvent qu'autrement par de l'innovation, de l'écoute et du travail à long terme. Les programmes gouvernementaux doivent laisser aux acteurs la marge de manœuvre nécessaire et des ressources suffisantes pour choisir les moyens pour atteindre leurs objectifs.

Si les politiques gouvernementales sont co-construites avec les acteurs de la société civile, il y aura nécessairement moins de risques de gaspillage ou de programmes qui ne répondent pas aux besoins de la population.

Nous espérons sincèrement que cet exercice permettra d'assurer le déploiement des meilleurs programmes possible au Québec. Nous plaçons notre confiance en la Commission afin qu'elle s'assure de mesurer les impacts différenciés de ces mesures et qu'elle s'assure que les jeunes du Québec pourront continuer de se développer et de prendre leur place, peu importe l'endroit où ils habitent.



Annexe 1. Une clause d'impact jeunesse

Afin de mesurer l'impact jeunesse des réformes à l'étude, nous vous suggérons le cadre de travail suivant.

Dans l'identification de l'aspect générationnel d'un programme :

1. Quel est l'âge moyen des prestataires et des bénéficiaires de ce programme ?
2. Quel est l'âge moyen des employés oeuvrant dans ce programme ?
3. Le programme répond-il à un besoin spécifique lié à un groupe générationnel ? Si oui, lequel ?

Dans la mise en place d'une réforme de programme :

1. La réforme a-t-elle un impact sur les jeunes qu'elle n'a pas sur d'autres groupes d'âge ?
2. À la suite d'une réforme, permet-on quelque chose à un groupe générationnel que l'on ne permet plus désormais aux jeunes ?
3. Suite à une réforme qui aurait un impact sur l'emploi, est-ce que les jeunes subiront des conséquences différenciées ? Si oui, lesquelles ? Y a-t-il des mesures d'atténuation d'une disparité intergénérationnelle prévue ?

De manière globale :

1. Est-ce que les mesures de révision, dans leur ensemble, présentent un impact générationnel équitable ?
2. Advenant une réorganisation de services, y a-t-il une préoccupation afin de s'assurer de la prise en compte des spécificités générationnelles liées aux jeunes ?



Annexe 2. Signataires

Ce document a été soumis à l'adoption individuelle de chacun des forums jeunesse membres de la Table de concertation. Au jour de son dépôt, 15 forums jeunesse l'avaient adopté dans leurs instances et 3 forums étaient en processus d'adoption. Leurs noms seront transmis à la Commission lorsqu'ils adopteront le document. Aucun forum membre n'avait rejeté le document au moment du dépôt.

Forums jeunesse signataires

- Commission jeunesse du Bas-St-Laurent
- Regroupement Action Jeunesse 02
- Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale
- Forum jeunesse Mauricie
- Table jeunesse Outaouais
- Forum jeunesse Abitibi-Témiscamingue
- Forum jeunesse Côte-Nord
- Mouvement Jeunesse Baie-James
- Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches
- Forum jeunesse Laval
- Forum jeunesse Lanaudière
- Forum jeunesse Montérégie-Est
- Forum jeunesse Longueuil
- Forum jeunesse Centre-du-Québec